



65^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

Samedi 7 décembre 2019
à Laboutarié



Salle des fêtes
81120 LABOUTARIÉ



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



DÉROULEMENT DU CONGRÈS 2019

APPEL DES SOCIÉTÉS. VÉRIFICATION DES POUVOIRS

- Vote des modifications des statuts du comité
- Allocution de Monsieur Marc FABRE Président du Comité Départemental
- Présentation des personnalités à la tribune
- Le mot du Président de la Pétanque Laboutariégeoise
- Présentation des excusés
- Minute de silence
- Approbation du Procès-Verbal du congrès de Puylaurens 2018
- Rapport moral présenté par Monsieur Joseph MARTINEZ Secrétaire Général du Comité Départemental. *vote*
- Rapport financier présenté par Monsieur Pierre BALESTER Trésorier du Comité
- Rapport des vérificateurs aux comptes .*Vote*
- Rapports des commissions : discipline ; féminine ; arbitres ; jeunes

ENTRACTE

- Licences – mutations – championnats départementaux présentés par Joseph MARTINEZ
- Présentation du budget prévisionnel 2020 par Pierre BALESTER
- Concours Nationaux – Grand Prix – Coupe de France – Coupe du Tarn – championnats par équipe de clubs :
Féminin ; Vétérans ; Séniors présentés par Joseph Martinez
- Décisions du Comité
- Vœux des sociétés – Questions diverses
- Remise des diplômes
- Récompenses

OUVERTURE DU 65^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL LABOUTARIE 2019

Par Marc FABRE

Président du Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal du Tarn

Mesdames, Messieurs je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue pour le 65^{ème} congrès Départemental à LABOUTARIE. Je remercie tous les membres présents, ainsi que tous nos partenaires et élus, toujours fidèles à ce rendez-vous.

Je voudrais excuser :

Madame Carole DELGA Présidente de la Région OCCITANIE.

Monsieur Christophe RAMOND Président du Conseil Départemental du Tarn

Monsieur Jean Michel MOUGARD Préfet du Tarn.

Monsieur Philippe FOLLIOU Député du Tarn.

Monsieur Jean Luc CANTELOUBE Président de la communauté des communes Centre Tarn.

Madame Sandra LAYMAJOUX représentant la Cohésion Sociale et Protection des Populations.

Madame Marie-Madeleine CLAMENS Présidente de la Région OCCITANIE.

Monsieur Jean Philippe MIALHE Président du CDOS.

Monsieur Juliano TEPU membre du comité Départemental du Tarn.

J'ai le plaisir d'accueillir à la tribune :

Monsieur Jacques LAYROLLES Président de la Pétanque Laboutariégeoise.

Monsieur Serge BOURREL Maire de LABOUTARIE.

Madame Isabelle ESPINOZA Vice-présidente du conseil Départemental du Tarn déléguée aux sports.

Monsieur Jean François CHAFFRET Président d'Honneur du comité Départemental.

Après vérification des feuilles de présence, le quorum étant atteint avec 76 sociétés présentes sur 96, je déclare ouvert le 65^{ème} congrès Départemental de Pétanque et Jeu Provençal du Tarn.

Je voudrais remercier Monsieur Serge BOURREL Maire de la ville de LABOUTARIE qui nous reçoit aujourd'hui dans sa commune.

Mes pensées vont tout naturellement à ceux qui durant l'année écoulée ont été douloureusement éprouvés et à ceux qui malheureusement nous ont quittés au cours de cette année. **Minute de silence**

Avant de débiter nos travaux, je donne la parole à Monsieur Jacques Layrolles, Président de la Pétanque Laboutariégeoise. Ce dernier souhaite la bienvenue à chacun des congressistes et exprime, en son nom et celui des licenciés, son ravissement que le Comité du Tarn ait attribué l'organisation de ce 65^{ème} congrès à la société qu'il a l'honneur de présider.

Approbation du congrès de PUYLAURENS.

Le 64^{ème} congrès de PUYLAURENS le 8 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

CONGRÈS DE LABOUTARIE 2019

Mesdames et Messieurs les Présidents, les membres du comité et moi-même sommes ravis de vous accueillir pour cette journée qui se veut studieuse et à la fois conviviale.

Nous voici déjà arrivés à la fin de la 3^{ème} année du mandat de 4 ans que vous avez confié à notre comité au congrès de MAZAMET en 2016.

- En tant que Président du comité et au nom de mes collègues, je souhaiterais vivement remercier tous ceux qui ont contribué au bon fonctionnement de notre sport, surtout grâce à toutes les personnes qui œuvrent bénévolement (les membres du comité, les dirigeants des clubs, les arbitres, et toutes les personnes qui s'investissent au développement de notre sport), il ont su par leurs savoir-faire, leurs savoir être, leur dévouement, leur faculté de compréhension et d'adaptation, leur patience, leur indulgence, leur disponibilité (j'en passe et des meilleures) faire évoluer la pétanque et le jeu Provençal.

- Au nom du Comité je regrette et je respecte la démission de Monsieur Philippe GARRIC membre du comité et arbitres régional. Il est vrai qu'au cours de cette année 2019 il a dû accuser de nombreuses épreuves qui sont indignes de notre sport.

Le comité a décidé de ne pas pallier à son remplacement ni à celui de la féminine étant donné que le prochain congrès en 2020 sera électif.

- A ce sujet nous vous proposerons une modification des statuts du comité au cours du déroulement de ce congrès.

Avant d'évoquer l'année 2020, je retracerai tout d'abord les grandes lignes de l'année 2019.

Pour ne pas imputer la nature des comptes rendu des différents rapporteurs des commissions qui vont se succéder par la suite, je ne mettrai qu'en évidence les points tant positifs que négatifs, qui caractérisent à mon sens cette année.

- **Secrétariat** : Mme Chantal SIMON qui a pris ses fonctions au mois de janvier 2018 a trouvé ses marques au sein de notre comité. Je voudrais la remercier pour son engagement et pour ses compétences qu'elle met à la disposition du Comité. Merci Chantal qui est présente parmi nous.

- **Calendrier** : Cette année nous avons respecté le calendrier commun instauré par la fédération pour tous les départements et toutes les régions.

- **Situation des licences** : Pour cette année 2019 nous constatons une légère augmentation de 18 licences. Je m'adresse aux présidents de club pour qu'ils fassent la promotion de notre sport surtout au niveau des jeunes sachant que le comité départemental aide les sociétés qui font un effort pour la formation et les compétitions des jeunes.

- **S'agissant des finances** : le compte de résultats fait apparaître un bénéfice de 17 000 € notre trésorier Pierre BALESTER qui fait toujours un travail remarquable vous retracera en détail la gestion de l'année 2019.

Je vous rappelle que pour les différents paiements au Comité Départemental :

la mise en place d'un paiement global et différé aux différentes inscriptions à tous les championnats qui vous est demandé d'honorer lorsque ceux-ci sont terminés, paraît satisfaire les clubs (moins de chèques et de transactions à effectuer).

Je demande toujours à tous les trésoriers d'envoyer leurs chèques soit au Trésorier du CD soit au responsable de secteur soit au secrétariat du Comité de façon à avoir un suivi efficace. Bien sûr en respectant les délais programmés.

- Au niveau sportif :

Quelques bons résultats à souligner :

Mais les résultats aux championnats de France ne sont pas à la hauteur de nos espérances.

En tête à tête Masculin Kevin GHRIFA de la Boule D'or Gaillac échoue en 1/8 de finale.

En Triplette Promotion l'équipe du parc Albi échoue en 16^{ème}.

En Triplette Vétérans l'équipe du parc Albi échoue en 32^{ème}.

Au niveau des championnats Régionaux nous avons de bons résultats.

En tête à tête Masculin William ROGER de la Boule D'or Gaillac est champion de Région à Villefranche de Rouergue.

En Doublette Mixte Maurine COLMENERO et Thibault ESCOLANO de la PS Labruguiéroise sont champions de région à Béziers.

LA BOULE D'OR GAILLAC a participé à la phase finale du Championnat National des Clubs 1ère Division à St Yriex et termine dans le dernier carré.

LE PARC ALBI a effectué une très bonne prestation en Championnat National des Clubs 3ème Division et se maintient.

En féminines l'équipe de la Pétanque Sportive Labruguiéroise s'est qualifiée pour la phase finale du CNC2 F et termine 4^{ème}, ce qui lui permet d'accéder à la CNC1 Féminin.

- Compétitions : Confirmation de la bonne santé des compétitions interclubs, coupe de France, coupe du Tarn, Championnat des clubs pour les séniors, les féminines et les vétérans.

La commission de pilotage n'a pas eue à traiter des faits d'anti sportivité sur certaines rencontres dans l'ensemble ses compétitions restent conviviales. Je demande encore un fois à tous les responsables d'équipes de jouer le jeu et de respecter l'esprit compétitif et sportif de ces rencontres.

Et que dire de l'évolution de la FFPJP sur les tenues des joueurs lors des différentes compétitions. Que n'entend-on pas sur les terrains et les réseaux sociaux, pourtant là encore il s'agit d'apporter plus de visibilité sur les terrains à nos clubs, nos départements, nos régions. A croire que porter le maillot, l'écusson ou la tenue de son club serait devenu un fardeau. Alors peut-être faudra-t-il qu'un jour nous donnions à nos clubs toute la place qui leur est due et fidéliser nos licenciés autour de la notion d'appartenance à un collectif en brisant l'individualisme et « je m'en foutisme » de certains.

Le comité régional Occitanie suspend le concours FEMINA pour cette année 2020 car pour le moment il n'y a pas de commission féminine au CRO, celle-ci devrait être mise en place lors de la prochaine assemblée générale début janvier 2020. Cela pourrait déboucher sur un concours FEMINA élargi à la Région dès 2021.

- Fédération :

Dès 2020 la fédération a mis en place un championnat de France de tir de précision (Séniors masculin et féminin et juniors masculin et féminin) qui va déboucher sur un championnat Régional et un championnat de France dont les contours, en particulier ceux des phases qualificatives départementales, restent flous. Mais au-delà de ces évolutions et

changements propres à notre discipline, je sais que nous saurons répondre présents pour contribuer une fois encore à l'essor de notre Fédération.

Mr MARTINEZ, vous donnera par la suite les modalités de qualification mise en place au niveau de notre département et de notre Région.

- Région Occitanie :

Lors de l'assemblée Générale 2018 qui a eu lieu le 26 janvier 2019 à Toulouse les membres élus ont procédé au remplacement des démissionnaires et à l'élection d'un nouveau bureau. Mme Marie Madeleine CLAMENS a été élue présidente du CRO ainsi que Monsieur Marc NOGARET président du CD12 en temps que secrétaire. Suite à la démission de l'ancien trésorier en cours d'année 2019 c'est notre ami Pierre BALESTER qui a été nommé par les membres du CRO trésorier, assisté de Mr Marc LEYS du CD46 en tant que trésorier adjoint. La prochaine assemblée générale du CRO aura lieu les 25 et 26 janvier 2020 à Narbonne.

Je voudrais en profiter pour féliciter pour leur courage et leur détermination Mme CLAMENS ainsi que Mr BALESTER qui s'est programmé un travail supplémentaire. Je pense que nous pouvons les applaudir.

- Boulodrome :

Le boulodrome Départemental nous permet le déroulement de nos compétitions départementales sans se soucier de la météo voir de la place nécessaire.

La Région Occitanie nous a confié l'organisation des finales 2019 du CRC open et féminin et je pense que nous avons répondu avec satisfaction au déroulement de cette compétition vu les retours positifs que l'on nous a signifiés.

J'en profite pour remercier la Pétanque Sportive Labruguiéroise, son président et tous les bénévoles qui se sont régulièrement investis afin de pallier à tous les problèmes d'organisation en accord avec le comité départemental.

Avant d'en terminer avec ce bilan en tant que Président départemental, je tiens à souligner les très bonnes relations qu'entretient le Comité Départemental avec le Département. Par ailleurs, la convention signée avec le Conseil Départemental a été reconduite pour cette année 2019. L'attention que le Conseil Départemental porte à notre sport mérite nos remerciements.

De la même manière la direction départementale de la cohésion sociale et protection des populations au travers du CNDS nous apporte une aide financière qui nous est précieuse. Nos remerciements vont également au CDOS qui soutient informe et propose de nombreuses formations à tous les comités Sportifs.

Enfin pour en terminer, je renouvelle également tous mes remerciements à l'ensemble des membres du comité, à notre secrétaire administrative ainsi qu'à vous Mesdames et Messieurs qui travaillez dans vos clubs à l'essor de la pétanque et du jeu Provençal. Remerciements particuliers aux bénévoles qui s'investissent dans les différentes manifestations et qui travaillent dans l'ombre.

Amis sportifs, ayez toujours à l'esprit que votre association a été créée pour votre plaisir, et que ce n'est pas un produit que vous avez acheté. Aussi Demandez-vous ce que vous pourriez faire pour votre sport, et non pas ce que votre sport peut faire pour vous.

Mesdames et Messieurs je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente fin d'année 2019.

RAPPORT MORAL 2019

Bienvenue toutes et tous à Laboutarié pour ce 65^e congrès départemental. Je remercie la municipalité de Laboutarié ainsi que le président du club local Jacques Layrolles et son équipe de bénévoles pour leur investissement dans cette organisation afin que nos travaux se déroulent dans les meilleures conditions.

Je remercie les personnalités qui nous font l'honneur d'être présents et d'assister à nos travaux on sait que leur planning est chargé.

Merci aussi à vous toutes et tous pour votre présence aujourd'hui à ce rassemblement statutaire de notre famille mais aussi rassemblement de l'amitié et de la convivialité. Un congrès est toujours un moment important de la vie départementale. Pour la partie activités je laisserai le soin aux présidents de commissions de vous faire leur rapport dans leur domaine respectif cela permettra d'éviter les répétitions d'informations.

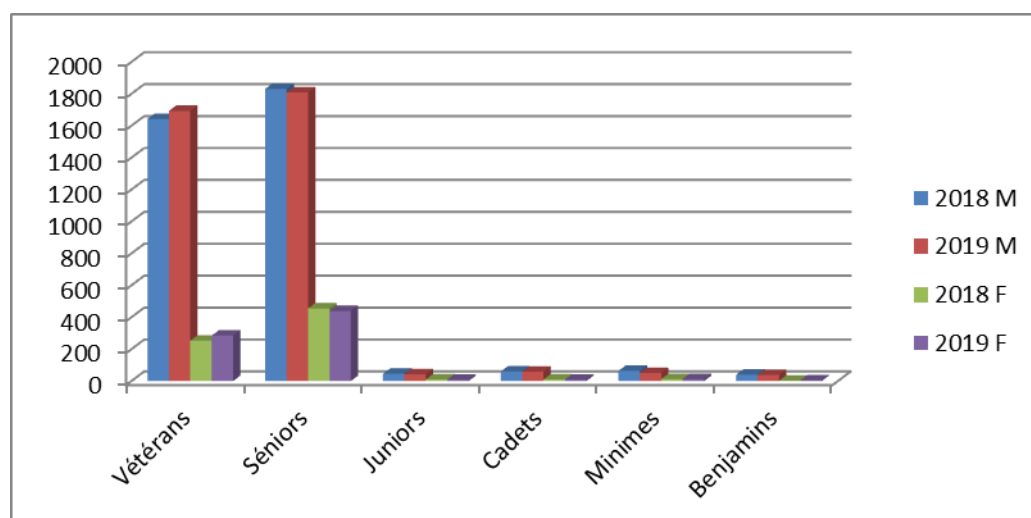
Je commencerai ce compte rendu par l'état des licences

Pour la saison 2019 ce sont 4 445 licenciés répartis dans 96 clubs qui composaient l'effectif des licenciés.

	BF	BM	MF	MM	CF	CM	JF	JM	SF	SM	VF	VM
2018	2	40	13	64	10	60	10	46	455	1831	253	1642
2019	5	38	8	51	9	58	8	43	439	1808	285	1693
	+3	-2	-5	-13	-1	-2	-2	-3	-16	-23	+32	+51

Soit une hausse de 18 par rapport à 2018

Derrière ce chiffre et l'anecdotique hausse de 3 licenciées chez les benjamines c'est sans grande surprise que l'on ne peut que constater la perte de licences dans toutes les catégories (-67) sauf dans les vétérans (+83) ce qui est récurrent depuis quelques années il est vrai que la catégorie seniors est vieillissante.



PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Tête à tête masculin	635 -48	690 +55	739 +49	770 +31	718 -52	662 -56	678 +16	714+36	634-80
Secteur ALBI CARMAUX	175 -15	199 +24	196 -3	198 +2	194 -4	193 -1	230	223 -7	196-27
Secteur GAILLAC GRAULHET	170 -34	182 +12	193 +11	181 -12	194 +13	179 -15	158	172 +14	160-12
Secteur CASTRES MAZAMET	290 +1	309 +19	350 +41	391 +41	330 -61	290 -40	290	319+28	279-40
Tête à tête féminin	207 +29	186 -21	193 +7	202 +9	202 =	193 -9	173 -20	177 +4	179+2
Secteur ALBI CARMAUX	50 -5	51 +1	52 +1	58 +6	58 =	62 +4	66	54-12	52-2
Secteur GAILLAC GRAULHET	67 +11	57 -10	55 +2	48 -7	54 +4	53 -1	31	50 +19	43-7
Secteur CASTRES MAZAMET	90 +23	78 -12	86 +8	96 +10	90 -6	78 -12	76	73 -3	84+11
Triplette senior masculin	269 +22	241 -28	270 +29	278 +8	264 -14	238 -26	208 -30	228+20	249+21
Secteur ALBI CARMAUX	78 -1	63 -15	83 +20	71 -12	73	68 -5	65	72	76+4
Secteur GAILLAC GRAULHET	74 +2	70 -4	78 +8	81 +3	75	65 -10	55	63	63=
Secteur CASTRES MAZAMET	117 +21	108 -9	109 +1	126 +17	116	105 -11	88	93	110+17
Triplette senior féminin	66 +11	53 -13	68 +13	71 +3	63 -8	54 -9	54 =	54=	55+1
Secteur ALBI CARMAUX				20	13	16 +3	16 =	13-3	15+2
Secteur GAILLAC GRAULHET				21	23	9 -14	14 +5	12-2	11-1
Secteur CASTRES MAZAMET				30	27	29 +2	24 -5	29+5	29=
Doublette vétérans	155 +13	151 -4	165 +14	163 -2	177 +14	196 +19	221 +25	199-22	258+59

Secteur ALBI CARMAUX	50 +3	53 +3	49 -4	50 +3	58 +8	62 +4	70 +8	63	80
Secteur GAILLAC GRAULHET	51 =	41 -10	59 +18	49 -10	61 +12	54 -7	70 +16	59	74
Secteur CASTRES MAZAMET	54 +10	57 +3	57 =	64 +7	58 -6	80 +22	81 +1	77	104
Triplette jeunes		41	37 -4	34 -3	25 -9	20 -5	24 +4	33+9	25-8
Juniors		9	12 +3	7 -5	5 -2	2 -3	3 +1	8+5	4-4
Cadets		14	12 -2	13 +1	10 -3	11 +1	11 =	9-2	10+1
Minimes		18	13 -5	14 +1	10 -4	7 -7	10 +3	16+6	11-5
Triplette vétéran	109 -4	127 +18	129 +2	130 +1	148 +18	154 +6	167 +13	170+3	189+19
Secteur ALBI CARMAUX	35 +5	43 +8	39 -4	43 +4	49	50 +1	50 =	50+	52+2
Secteur GAILLAC GRAULHET	44 +5	42 -2	42 =	39 -3	42	42 =	46 +4	46+	50+4
Secteur CASTRES MAZAMET	30 -14	42 +12	48 +6	48 =	57	62 +5	71 +9	74+3	87+13
Triplette promotion		191	201 +10	224 +23	190 - 44	243 +53	202 -41	230+28	308+78
Secteur ALBI CARMAUX		62	64 +2	64 =	62 -2	71 +9	70 -1	70+	88+18
Secteur GAILLAC GRAULHET		47	49 +2	64 +15	57 -7	76 +19	62 -14	72+10	92+20
Secteur CASTRES MAZAMET		82	88 +6	96 +8	71 -25	96 +25	70 -26	88+18	128+40
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Doublette masculin	423 +7	413 -10	461 +48	458 -3	410 - 48	416 +6	406 -10	423+17	426+3
Secteur ALBI CARMAUX	120 -4	119 -1	134 +15	125 -9	120 -5	109 -11	116	138+22	140+2

Secteur GAILLAC GRAULHET	118 -7	112 -6	128+16	123 -5	103 - 20	119 +16	107	109+2	98-11
Secteur CASTRES MAZAMET	185 +18	182 -3	199 +17	210 +11	187 - 23	188 +1	183	176-7	188+12
Doublette féminin	104 +4	115 +11	104 - 11	115 +11	115 =	113 -2	89 -24	91+2	86-5
Secteur ALBI CARMAUX				37	30 -7	37 +7	27 -10	32+5	20-12
Secteur GAILLAC GRAULHET				31	38 +7	30 -8	21 -9	20-1	18-2
Secteur CASTRES MAZAMET				47	47 =	46 -1	41 -5	39-2	48+9
Doublette jeune	52 -11	63 +11	45 - 18	41 -4	31 -10	42 +11	33 -9	44+9	37-7
Juniors	8 -3	13 +8	12 -1	12 =	5 -7	4 -1	4 -1	11+7	4-7
Cadets	16 =	27 +11	15 -12	13 -2	15 +2	26 +11	16 -10	11-5	14+3
Minimes	28 -6	23 +5	18 -5	16 -2	11 -5	12 +1	13 +1	22+9	19-3
Triplette mixte	175 -57	244 +69	220 - 24	204 -16	250 +46	147 -93	134	206+72	239+33
Secteur ALBI CARMAUX	46 -25	66 +19	69 +3	57 -12	80 +23	47	38	60+22	65+5
60+Secteur GAILLAC GRAULHET	46 -30	73 +27	51 -22	52 +1	58 +6	43	33	56+13	73+17
Secteur CASTRES MAZAMET	83 -2	105 +22	100 -5	95 -5	112 +17	57	63	90+27	101+11
Doublette mixte	321 +25	307 -14	322 +15	345 +23	346 +1	297 -49	288 -9	320+32	308-12
Secteur ALBI CARMAUX	88 +6	84 -4	84 =	98 +14	102 +4	82 -20	83	92	88
Secteur GAILLAC GRAULHET	97 -1	100 +3	94 -6	103 +9	96 -7	87 -9	78	88	92
Secteur CASTRES MAZAMET	136 +20	123 -13	144 +8	144 =	148 +4	128 -20	127	140	128

Triplette mixte vétéran				40	37 -3	34 -3	44 +10	64+20	62-2
Secteur ALBI CARMAUX				18	10	11	9	16	16
Secteur GAILLAC GRAULHET				11	13	11	6	24	20
Secteur CASTRES MAZAMET				11	14	12	29	24	26
Ligue Triplette provençal	18	32	38 +6	47 +9	41 -6	45 +4	34 -11		
Secteur ALBI CARMAUX					7	13 +6	7 6		
secteur GAILLAC GRAULHET					15	11 -4	8 -3		
Secteur CASTRES MAZAMET					19	21 +2	19 -2		
Cham triplette provençal						35 -10	31 -4	42 +11	38-4
Secteur ALBI CARMAUX						7	3 -4	8+5	8=
Secteur GAILLAC GRAULHET						13	8 -5	14+6	9-5
Secteur CASTRES MAZAMET						15	20 +5	20=	21+1
Ligue Doublette provençal		40	68 +28	66 -2	69 +3	53 -16	61 +8		
Secteur ALBI CARMAUX					22	10 -12	15 +5		
Secteur GAILLAC GRAULHET					22	11 -11	18 +7		
Secteur CASTRES MAZAMET					25	32 +7	28 -4		
Cham Doublette provençal						38	31	49+18	55+6
Secteur ALBI CARMAUX						7	6	10	16
Secteur GAILLAC GRAULHET						12	10	17	23
Secteur CASTRES MAZAMET						19	15	22	16

Coupe des présidents				39	35 -4	33 -2	31	40+9	29-11
Coupe de France	31 +3	30 -1	28 -2	34 +6	34 =	29 -5	35 +6	38+3	39+1
Coupe du Tarn	54 +1	55 +1	58 +3	63 +5	64 +1	64 =	64 =	64=	63-1
CDC veteran	56 +10	60 +4	66 +6	72 +6	82 +10	86 +5	93 +7	106+13	113+7
CDC féminin	36 +13	36 =	36 =	42 +6	38 -4	40 +2	37 -3	43+5	47+4
CDC seniors	126 +19	136 +10	145 +17	163 +18	168 +5	170 +2	154 -16	180+26	180=
CDC provençal				12	20	32 +12	28 -4	24	24=
CDC benjamin minime								7	3-4
CDC cadet juniors								5	6+1

PALMARÈS 2019

CHAMPIONS DU TARN

CHAMPIONNATS	VAINQUEURS
TÊTE À TÊTE	BOULE D'Or GAILLAC BOUSQUET Laetitia
DOUBLETTE FÉMININ	BOULE D'Or GAILLAC BOUSQUET Laetitia COUDERC Pénélope
TRIPLETTE FÉMININ	BOULE D'Or GAILLAC BOUSQUET Laetitia COUDERC Pénélope GRAVIOU Sabine
DOUBLETTE MIXTE	LE PARC ALBI LARROQUE Céline FAURE Benoit
TRIPLETTE MIXTE	PS LABRUGUIERE YCHE Cybelle SCOUKROUN Dominique AMOREIRA Carlos
DOUBLETTE MINIMES	P GRAULHETOISE RIOU Kaeven P LA BOURIATTE LUGAN Charly
TRIPLETTE MINIMES	LA BOULE LEMPAUTOISE SALASC Arthur SACAZES Lucas FREDE Timéo
DOUBLETTE CADETS	FANNY ST JUERY CANAC Raphaël FRAYSSE Mathéo
TRIPLETTE CADETS	AMICALE BOULISTE LACAUNAISE VAQUEZ Louis BOUNAUD Mathéo CAUQUIL Quentin
DOUBLETTE JUNIORS	JP GRAULHETOIS RIOU Donovan PETANQUE LA BOURIATTE LUGAN Nathan
TRIPLETTE JUNIORS	PETANQUE LA GARE BRASSAC HERHERT Théo PETANQUE LA BOURIATTE LUGAN Nathan JP GRAUHETOIS RIOU Donovan
TRIPLETTE JUNIORS	PETANQUE LA GARE BRASSAC HERHERT Théo PETANQUE LA BOURIATTE LUGAN Nathan JP GRAUHETOIS RIOU Donovan

TÊTE À TÊTE MASCULIN	BOULE D'OR GAILLAC GHRIFA Kévin
DOUBLETTE MASCULIN	JOYEUX PETANQUEURS GRAUHETOIS RIOU Christophe BRUN Joseph
TRIPLETTE MASCULIN	BOULE D'OR GAILLAC ESPADE Mickaël GHRIFA Kévin GRAVIOU Didier
TRIPLETTE PROMOTION	PETANQUE DU PARC ALBI HILLAIRET Loïc FRANCISCO Steve MANDEGOU Laurent
DOUBLETTE VÉTÉRAN	LA BOULE MARSACOISE BAÏTA Christian PAPAÏX Martial
TRIPLETTE VÉTÉRAN	PETANQUE DU PARC ALBI PALOC Jean-Paul HILLAIRET Philippe FOREST Claudel
TRIPLETTE MIXTE VÉTÉRAN	PETANQUE SIDOBRIENNE SALVETAT Catherine SALVETAT Patrick LOUP Alain
DOUBLETTE JEU PROVENÇAL	PETANQUE SPORTIVE LABRUGUIEROISE BARTHES Cédric ESCOLANO Thibault
TRIPLETTE JEU PROVENÇAL	PETANQUE GRAUHETOISE OULHIYANE Mohamed DAHMANI Axel GIL Jérémy

RÉSULTATS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

TRIPLETTE SÉNIORS MASCULIN -22 -23 juin à FREJUS (83)

FabientROUILLET Jimmy FAUSTIN Christian BRAYLLET	La Parc Albi	POULE
Mikaël ESPADE Didier GRAVIOU Kévin GHRIFA	Boule d'Or Gaillac	64°

SÉNIORS DOUBLETES MIXTES – 29 -30 juin à LIMOGES (87)

Maurine COLMENERO ESCOLANO Thibault	PS Labruguièroise	BARRAGE
Céline LARROQUE Benoît FAURE	Pétanque le Parc Albi	BARRAGE

FÉMININS DOUBLETTES 6 – 7 juillet à RUMILLY (74)

Laëtitia BOUSQUET Pénélope COUDERC	Boule d'Or Gaillac	BARRAGE
---------------------------------------	--------------------	---------

SÉNIORS TÊTE À TÊTE 6 -7 juillet à RUMILLY (74)

William ROGER Kévin GHRIFA	Boul d'Or Gaillac Boule d'Or Gaillac	BARRAGE 16°
-------------------------------	---	----------------

VÉTÉRANS TRIPLETTES 10 -11 juillet à CHARNAY Les MACON (71)

Jean-Paul PALOC Philippe HILLAIRET Claude FOREST	Pétanque le Parc Albi	16°
--	-----------------------	-----

SÉNIORS TRIPLETTES PROMOTION 13 -14 juillet à CHARNAY les MACON (71)

Laurent MANDEGOU Steve FRANCISCO Stanislas KRZESINSKI	Pétanque le Parc Albi	8°
---	-----------------------	----

FÉMININS TRIPLETTES 20 -21 juillet à SAVERDUN (09)

Laetitia BOUSQUET Pénélope COUDERC Sabine GRAVIOU	Boule d'Or Gaillac	BARRAGE
---	--------------------	---------

TRIPLETTES PROVENÇAL 26 -28 juillet à MONTAUBAN (82)

Mohamed OULIYANE Axel DAHMANI Jérémy GIL	Pétanque Graulhéroise	POULE
--	-----------------------	-------

TRIPLETTES JEUNES 24 -25 août à NEVERS (58)**Minimes**

Arthur SALASC Lucas SACAZES Timéo FREDE	La Boule Lempautoise	3° DE GROUPE
---	----------------------	--------------

Cadets

Luis VAZQUEL Mathéo BOUNAUD Quentin CAUQUIL	Pétanque A Bouliste Lacaunaise	6° DE GROUPE
---	-----------------------------------	--------------

Juniors

Théo HERGERT Nathan LUGAN Donovan RIOU	Pétanque Brassac Pétanque Club La Bouriatte Joyeux Pétanqueurs Graulhérois	2° DE GROUPE
--	--	--------------

SÉNIORS DOUBLETES 31 août 1^{er} septembre à DIJON (21)

Joseph BRUN Christophe RIOU	Pétanque Graulhéroise	BARRAGE
--------------------------------	-----------------------	---------

FÉMININ TÊTE À TÊTE 31 août 1^{er} septembre à DIJON (21)

Laëtitia BOUSQUET	Boule d'Or Gaillac	BARRAGE
-------------------	--------------------	---------

DOUBLETTE PROVENÇAL 6 -8 septembre à CASTELNAUDARY (11)

Thibault ESCOLANO Cédric BARTHES	Pétanque SP Labruguiéroise	BARRAGE
-------------------------------------	-------------------------------	---------

RÉSULTATS AUX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

Du 25 -26 mai à BEZIERS (34)

Doublette Mixte

Séverine BERRO Claudi FAYARD DAVID	Pétanque Jonquières	POULE
Myriam BONNET William ROGER	Boule d'Or Gaillac	1/8

Doublette Masculin

Cédric FONTANA Benoit FAURE	Le Parc Albi	¼
Paolo DA COSTA Sébastien COUTAL	Pétanque La Bouriatte	BARRAGE

Tête à Tête Féminin

Virginie CANTALOUBE Yamina AMEN	Pétanque St Juérienne PS Labruguiéroise	1/8 BARRAGE
------------------------------------	--	----------------

Du 30 mai au 2 juin à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE (12)

Triplette Masculin

Mikael PEREZ Pierre BRUN Patrice NEGRO	Couffouleux Rabastens	BARRAGE
Jean-Marie LACOMBE Philippe HILLAIRET Jean-Paul PALOC	Le Parc Albi	BARRAGE

Triplette Féminin

Garance GOXE Sophie LOPES Valérie GALINIER	Le Parc Albi	BARRAGE
Coralie PAPAILHAU Fabienne VIAULES Virginie LABORDE	Fanny St Juéry	POULE

Triplette Vétéran

André ALCAIDE Pierre ANDREO Christian BARRY	Pétanque La Bouriatte	BARRAGE
Jean-Claude VAYSSE Jean-François CUSSOU Léonce GUY	Pétanque du Parc Albi	BARRAGE
Charles BONNAFOUS Alain SEGONDS Jean-Paul TRANIER	JP Graulhérois	POULE

Triplette Jeune

Minime Romain BERRO Brice HOSPITALIER Daniel REINHARD	Pétanque Jonquières Pétanque Trébas PS Labruguiéroise	3° DE GROUPE
Lucas MILHAU Florent GENIES Théo ALAUX Cadet Raphaël CANAC Maxime BLANCO Mathéo FRAYSSE	Pétanque Lagrave Grand Rond St Sulpice Pétanque Trébas Fanny St Juéry	3° DE GROUPE ½
Antoine SMIT Augustin DEBORDE Antonin CHAMAYOU	Grand Rond St Sulpice Grand Rond St sulpice Fanny St Juéry	4° DE GROUPE
Junior Louis PUECH Elea LINARES Emilien BARTHE	Pétanque Réalmont	5° DE GROUPE
Ethan ANNEN Mathéo BELAUD HUMBERT Lucas BELAUD HUMBERT	Lemaput	4° DE GROUPE

Triplette Promotion

Sébastien ALVARES Mathéo ANTES Guillaume DENGHI	Gambetta Carmaux	BARRAGE
Patrick MAUREL Thierry BASTOUL Sylvain SAQUER	Pétanque Frèjeville	¼
Christophe NICHELE Pascal DA SILVA Sébastien GALOU	Union Bouliste Lisloise	1/8

Tête à Tête Masculin

Jean-Marie LACOMBE		
--------------------	--	--

Doublette Féminin

Fabienne VIAULES Marie LEROY	Fanny St Juéry	1/8
Céline LARROQUE Brigitte LACOMBE	Le Parc Albi	POULE

8 et 9 juin à LA TOUR DU CRIEU (09)**Triplette Provençal**

Emile ARMENGAUD Thierry SEGUIER Nicolas GOUTINES	Pétanque Sidobrienne	POULE
Dorian BUGAT Jean-Michel MARCELLIN Jeffrey PAVAN	Pétanque Lisloise	¼ finale

15 et 16 juin à MARVEJOLES (48)**Doublette Provençal**

Gilles LANGLOIS Patrick DUROU	Grand Rond St Sulpice	POULE
Patrice BOISSIERE Ludovic MASSOUTIER	Boule d'Or Gaillac	1/4

RAPPORT CHAMPIONNATS DES CLUBS 2019

CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS

CNC 1 la Boule d'or Gaillac a fini 2° de poule et s'est qualifiée pour la finale à Saint Yrieix les 29 30 novembre et 1° décembre ou elle termine 3°. Félicitation à cette équipe tant le niveau à ce stade de la compétition est élevé,

CNC 3 le Parc Albi fini 3° et se maintient en CNC 3

CNC 2 F la Pétanque Sportive Labruguiéroise finit 1° de poule et se qualifie pour la finale à Saint Yrieix ou elle termine 4°
la petanq' Club Fanny Saint Juéry finit 6° et descend en CRC

CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS

CRC 1 la Petanque Graulhétquoise termine 4° et se maintient en CRC1

CRC 2 la Petanque Sportive Labrugeroise termine 2° de poule et monte en CRC1
la Petanqu' Club Navès termine 5° et se maintient en CRC2
la Gare Brassac finit 2° et monte en CRC1
la Bouriatte finit 1° et monte en CRC1

CRC F la Petanque Fanny Saint Juéry finit 8° et descend en CDC

CRC J Catégorie benjamin minime la Petanque Fanny Saint Juery perd en 1/4 de finale
Catégorie cadet juniors l'entente trebs jonquieres petanque graulhetoise perd en 1/4 de finale

CRC V la petanque sidobrienne perd en 1/4 de finale

CRC JP la boule d or gaillac perd en 1/4 de finale
la petanque graulhetoise perd en 1/4 de finale

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS

CHAMPIONS

CDC SENIORS

1° DIVISION	PETANQUE SAINT JUERIENNE
2° DIVISION	LES JOYEUX PETANQUEURS GRAULHETOIS
3° DIVISION	PETANQUE LACAUNAISE
4° DIVISION	PETANQUE JONQUIERES
5° DIVISION	PETANQUE COUFFOULEUX RABASTENS
6° DIVISION	PETANQUE DU PARC ALBI

CDC FEMININ

1° DIVISION PETANQUE DU PARC ALBI
2° DIVISION PETANQUE SAINT BENOIT DE CARMAUX
CDC VETERAN

1° DIVISION PETANQUE SIDOBRIENNE
2° DIVISION PETANQUE DU PARC ALBI
3° DIVISION PETANQUE DE LA GARE BRASSAC

CDC JEUNE

BENJAMIN MINIME FANNY SAINT JUERY
CADET JUNIORS ENTENTE TREBAS JONQUIERES PETANQUE
 GRAULHETOISE
CDC JEU PROVENCAL

1° DIVISION PETANQUE GRAULHETOISE
2° DIVISION LA BOULE LEMPAUTOISE

Le cdc jeune a eu lieu le samedi 9 mars avec une participation de 3 équipes benjamin minime et 6 équipes cadet juniors cette compétition sera reconduite le dimanche 8 mars les inscriptions devront parvenir au comité comme les autres inscriptions aux divers championnats avant la fin janvier les feuilles d'inscription vous seront envoyées en même temps que les autres,

En cdc vétérans seront qualifiés les 4 1° de chaque poule pour disputer des 1/8 de finale avec le système 1° contre 4° et 2° contre 3°. Les champions et les vice-champions seront qualifiés pour le CRC.

Pour tous les championnats des clubs une liste devra être établie avant la compétition pour chaque équipe. Les joueurs inscrits sur une équipe ne pourront pas jouer dans une autre équipe, la liste présentée en début de saison n'est pas limitative et peut évoluer en cours de saison mais ne doit pas inclure des joueurs ayant joué pour une autre équipe. 2 joueurs par club peuvent monter de division en cours de saison mais ils ne pourront plus redescendre.

En 2019 durant toute la saison ont été rajoutés dans les listes des équipes 35 joueurs en cdc open 1 féminine en cdc féminin et 7 joueurs en cdc vétérans ce qui est peu en rapport aux équipes engagées dans les différents championnats

Pour les clubs ayant des équipes qualifiées en CRC ou CNC outre le haut identique le bas devra être aussi identique de plus le bas devra être obligatoirement un short sportif ou un survêtement sportif. Pour les finales des CDC idem

En 2020 suivant le nombre d'équipes inscrites en CDC open une 7° division sera peut-être créée.

ACTIVITES DEPARTEMENTALES

En 2019 ont été organisés :

68 concours seniors-6 concours féminin-15 concours mixtes-15 concours 55ans et +-14 concours veteran-6 concours jeune-1 concours provencal-4 regionaux-1 supranational-1 national féminin-1 national doublette – 1 national veteran.

La participation dans les divers qualificatifs, championnats et championnats des clubs est en hausse.

COUPE DE FRANCE

39 équipes ont participé aux différents tours départementaux ou 4 équipes se sont qualifiées pour le 1° tour de zone.

Au 1° tour de zone

La Boule d'Or Gaillac bat Saint Lys (31)

Le parc Albi bat Onet le château (12)

La PS Labruguiere bat Noé (31)

Brassac bat Saint Martory (31)

Au 2° tour de zone

La PSL perd contre Rieux Volvestre (31)

La Boule d'Or Gaillac bat Montegut (32)

Brassac est gagnant d'office

Le Parc Albi bat Autoire (46)

Au 3° tour de zone

Brassac reçoit Gourdon le 15 décembre

Le Parc Albi bat Rieux Volvestre

La Boule d'Or Gaillac perd contre Monpezat du Quercy

COUPE DU TARN

63 équipes ont participé à cette compétition

En 1/2 finale J Jonquieres bat BO Gaillac

Frejeville bat Etoile Gaillac

En finale Jonquieres bat Frejeville

Avant de clôturer ce compte rendu je voudrai revenir sur les agressions physiques qu'ont subi plusieurs arbitres sur une compétition officielle durant la saison 2019. Notamment chez nous celle de l'arbitre régional Philippe Garric lors d'un championnat départemental.

Ce genre de fait est inadmissible et inqualifiable. Le rôle de l'arbitre n'est pas facile aussi au nom du comité je leur renouvelle tout notre soutien. Nous devons condamner ces faits il est fort dommage qu'une poignée d'individus viennent ternir l'image de notre sport alors que c'est tellement plus agréable quand tout le monde fait l'effort "pour que tout se déroule dans la bonne humeur et selon l'esprit sportif. A ce sujet le comité directeur de la fédération a validé la proposition de la commission de discipline d'augmenter les sanctions financières et la durée des suspensions. Le code de discipline et le règlement disciplinaire feront l'objet d'une mise à jour.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes fêtes et une excellente saison 2020.

Ce rapport moral est soumis à l'approbation des congressistes, il est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

La parole est donnée au Trésorier, Pierre BALESTER. Ce dernier donne lecture du compte de résultat. Dans un premier temps, il énumère les recettes engendrées durant l'exercice débuté le 1^{er} Novembre 2018 et clôturé le 31 Octobre 2019. Puis vient le temps du passage au crible des dépenses. Il invite l'assistance à relativiser l'excédent enregistré pour 17 508€ car il repose pour 80% sur les subventions reçues de la part du Département, du C.N.D.S. (Agence Nationale du Sport). Bien que redondantes, ces aides sont aléatoires et selon une conjoncture défavorable peuvent être diminuées voir supprimées. Au passage Monsieur BALESTER manifeste sa reconnaissance au Département représenté par Madame ESPINOSA, vice- présidente en charge des Sports.

Il tient à faire remarquer que malgré une baisse des effectifs chez nos jeunes, le Comité poursuit sa politique d'aide aux clubs disposant d'une école de pétanque officielle ou non. Il leur rappelle la possibilité de déposer, le moment venu, une demande de subvention dans le cadre d'action mise sur pied pour leurs jeunes pousses. Il informe de la mise en place par le Département, depuis cette année, d'un « bonus jeunes de moins de 18 ans » qui se traduit par une aide envers les clubs qui favorisent l'accueil des jeunes dans la discipline. Pour cette année, ce sont la Boule Lempautoise et la Pétanque Busquoise qui se sont vues gratifier d'une aide de 200€ chacun.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à Monsieur Mickaël HARIVEL et Jean Michel SANTONJA qui font lecture de leur rapport portant sur la vérification des comptes. Suite aux conclusions de ce dernier, le rapport financier est voté à l'unanimité sont vues gratifier d'une aide de 200€ chacun.

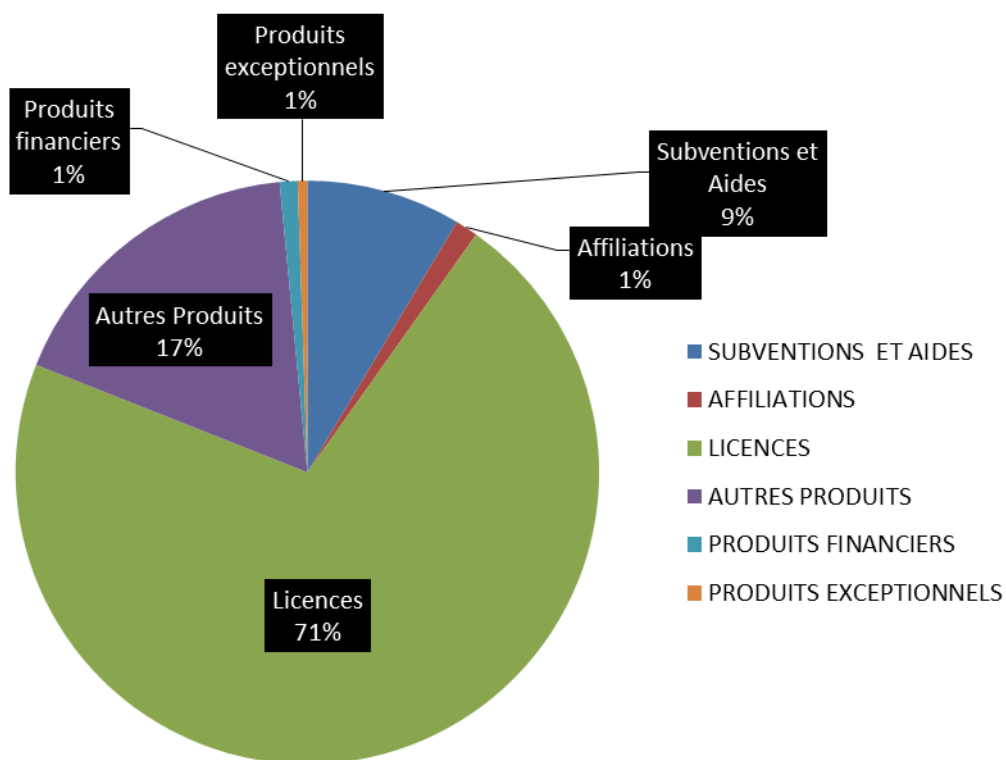
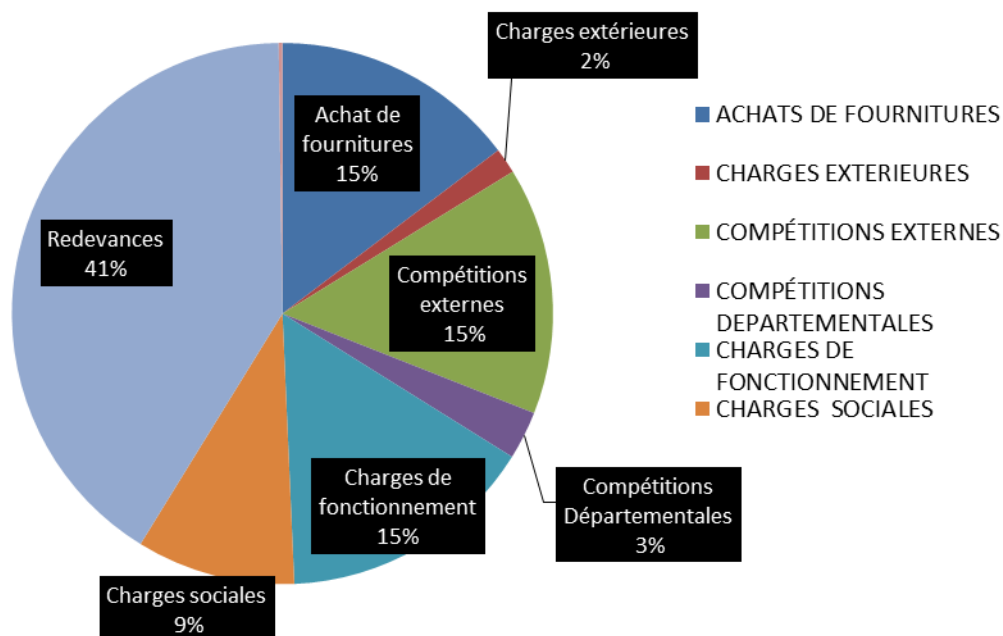
Monsieur le Président donne ensuite la parole à Monsieur Mickaël HARIVEL et à Monsieur Jean-Michel SANTONJA qui font lecture de leur rapport portant sur la vérification des comptes. Suite aux conclusions de ce dernier, le rapport financier est voté à l'unanimité.

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019

DEPENSES	2019	2018	RECETTES	2019	2018
ACHATS DE FOURNITURES	21403	36205	SUBVENTIONS ET AIDES	13999	10922
Boulodrome	500	24562	subvention du Département	6999	7500
Calendrier officiel	1656	1608	Subvention C.N.D.S	2000	2000
Fournitures de Bureau	1565	1926	Subvention Département	5000	
Fournitures fédérales	1312	792	Aide Etat CUI		1422
coupes, médailles, trophées	3032	1871	AFFILIATIONS	2040	2050
Habillement joueurs	4362	3637	Secteur Albi-Carmaux	810	780
Habillement comité	1455	1455	Secteur Gaillac-Grauhlet	540	580
Achat de matériel et maintenance	7521	354	Secteur Albi-Castres	690	690
CHARGES EXTERIEURES	2222	2510			
Location immobilière	576	799	LICENCES	116192	115182
Primes d'Assurance	818	794	Secteur Albi-Carmaux	39751	39873
Divers	828	917	Secteur Gaillac-Grauhlet	32300	32147
COMPÉTITIONS EXTERNES	21522	28213	Secteur Albi-Castres	44141	43162
Championnat de France Promotion	1382	1003			
Championnat de France x2 Fémin et T à T mas	1462	1466	AUTRES PRODUITS	28518	29184
championnat de France x3 Féminin	657	744	Participation aux championnats de F	17740	16692
championnat de France x3 Masculin	2758	3779	Recettes publicitaires	1050	350
championnat de France x2 masculin et TàT fém	1328	1511	Mutations	5380	5490
championnat de France Vétérans	1471	1565	Amendes, Duplicatas	2046	3090
championnat de France x2 mixte	631	854	Recettes Boulodrome départementa	2302	3562
championnat de France jeunes	1531	3323			
championnat de France Jeu Provençal x3	635	1203	PRODUITS FINANCIERS	1619	1670
championnat de France Jeu Provençal x2	654	676	Revenus valeurs mobilières	1563	1606
championnats clubs Nationaux, Régionaux	2154	1600	Intérêts des comptes financiers	56	64
coupe de France des Clubs	390	390			
championnats régionaux Villefr de Rouergue	3230	6221	PRODUITS EXCEPTIONNELS	864	10000
Championnats Régionaux Béziers	1585	2491			
championnats régionaux jeu provençal	1654	1387	Reprise sur provisions pr charges excep		10000
COMPÉTITIONS DEPARTEMENTALES	4205	3970	Divers	322	
coupe du Tarn des clubs	100		Produits exceptionnels sur exercice a	542	
coupe des Présidents	175	145			
compétitions, détection, sélection jeunes	1348	1930			
championnats départementaux	534	417			
compétitions diverses	98	223			
championnats du Tarn des Clubs	1950	1255			
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	22473	25770			
Organisation Congrès fédéral et régional	2023	1717			
Congrès Départemental	2045	2597			
Frais des délégués et arbitres	13010	9807			
Gestion du comité	1373	7763			
Frais de secrétariat	73	703			
Frais postaux et téléphoniques	1003	979			
Services bancaires	489	638			
Cotisations diverses	287	100			
Formation éducateurs, initiateurs	320	16			
Aide à la politique jeunes	1850	1450			
CHARGES SOCIALES	13826	17826			
Salaires	10020	11872			
Cotisation URSSAF et Pôle Emploi	2710	4068			
Cotisation mutuelle	207	187			
Cotisations retraite	584	1428			
Formation professionnelle	179	151			
Médecine du travail	126	120			
REDEVANCES	59711	59418			
subventions reçues et reversées	400	1300			
Redevances fédérales	43635	43699			
Redevances comité régional Occitanie	15676	14419			
CHARGES FINANCIERES	40				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	322				
TOTAL DES CHARGES	145724	173912	TOTAL DES PRODUITS	163232	169008
RESULTAT (Excédent de l'exercice)	17508		RESULTAT (Perte de l'exercice)		-4904
TOTAL	163232	173912	TOTAL	163232	173912

CHARGES Exercice 2019



PRODUITS Exercice 2019

BILAN

Exercice du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019

	2019	2018		2019	2018
ACTIF			PASSIF		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	56229	58229	CAPITAUX PROPRES	108073	90565
Titres S.A.O.S	381	381	Réserves de Trésorerie	90565	95469
Emprunt CASA 1.65% 02/2019	8000	8000			
Emprunt CRCA 2.70%	17800	17800			
Emprunt C.R.C.A 4,25%	15048	15048	Résultat de l'exercice	17508	-4904
Emprunt C.R.C.A 1,20% 18-090228	15000	15000			
Emprunt BPCE		9999			
DISPONIBILITES	53802	33442	DETTES	4623	4018
Chèques et divers à encaisser	198				
Banque Courtois C/C	2212	487	Chèques non présentés	3084	150
Banque Courtois C/L	100	100	Charges à payer	1539	3868
Caisse d'Epargne C/C	639	4989			
Caisse d'Epargne C/L	1500	105			
Crédit Agricole C/C	7106	1628			
Crédit Agricole C/L	42000	26000			
Caisse	47	133			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2665	2910			
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1455	2910			
charges constatées d'avance	1210				
TOTAL	112696	94581	TOTAL	112696	94581

RAPPORT GENERAL DES VERIFICATEURS AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée lors du Congrès du 8 Décembre 2018, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des comptes du Comité Départemental de Pétanque du Tarn, portant sur la véracité et l'exactitude des opérations figurant sur les registres comptables qui nous ont été présentés et leur concordance avec le bilan arrêté à la date du 31 Octobre 2019 et avec le compte de résultat de l'exercice couvrant la période du 1^{er} Novembre 2018 au 31 Octobre 2019 tels qu'ils vous ont été remis.

REMARQUES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

Le résultat du présent exercice se traduit par un bénéfice de 17 508.00 €, dû principalement à la baisse ;

- Cout boulodrome	soit	17 500.00 €
- Charges salariales	soit	1 300,00 €
- Charges de fonctionnement	soit	2 000,00 €

Nous avons demandé au trésorier par soucis de cohérence et de transparence de bien isoler les dépenses et les produits relatifs au boulodrome départemental de Labruguière. De plus nous avons pu constater et vérifier que la société résidente avait remboursé à l'Euro près les factures de consommation d'énergie.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé au contrôle des écritures comptables, à l'examen des pièces justificatives et des documents bancaires.

Nous pouvons certifier de la régularité et de la sincérité des comptes qui viennent de vous être présentés et qui donnent une image fidèle du résultat ainsi que de la situation financière.

En conséquence, nous vous invitons, Mesdames, Messieurs, à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2019.

Les vérificateurs aux comptes.

Mickaël HARIVEL

Jean Michel Santonja



LES VOTES

- 1) Règlement intérieur : adopté à l'unanimité
- 2) Modification des statuts :

L'année 2020 étant une année sélective, un vote à bulletin secret est proposé aux représentants des sociétés présentes ou représentées. Il leur est demandé de se prononcer sur une modification de l'article 12 des statuts consistant à définir le mode de scrutin.

RÉSULTATS :

Votants : **74** sociétés soit **189** voix.

POUR un scrutin de liste bloquée à 2 tours : **103**

CONTRE un scrutin de liste bloquée à 2 tours : **62**

Le scrutin de liste bloquée à 2 tours est adopté.

La commission de dépouillement était composée :

Madame Brigitte Knepper, Messieurs JL Cauquil, M Harivel, JM Santonja, JP Augé.

COMMISSION DISCIPLINE

Juliano TEPU

Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs les Présidents, les délégués, les arbitres, les dirigeants
Mesdames et Messieurs

Avant de détailler le contenu des travaux de la commission de discipline, je tiens à remercier les membres de la commission de discipline pour leur disponibilité et en particulier les personnes qui ne sont pas au Comité Départemental. Je pense sincèrement que ces personnes sont fidèles à une certaine éthique de la pétanque et de la vie en général avec un esprit de sportivité vis-à-vis des autres et cela demande un certain courage de nos jours. Merci à Chantal, la secrétaire du comité, pour tout le travail effectué dans l'envoi des dossiers divers.

La commission de discipline s'est réunie à quatre reprises en 2019 :

Le 13 mai, incident survenu le 31 mars 2019 au boulodrome de Labruguière lors du championnat Triplette Mixte sénior pour des :

« Propos excessifs ou conduite inconvenante à l'égard d'un arbitre »

Prévenu : **CUQ Didier**

Infraction de catégorie 3, avec suspension ferme de la licence pour un an et 60€ d'amende.

La commission de discipline lui a infligé :

Une suspension ferme de six mois + six mois de sursis et 60€ d'amende.

Le 3 juin, incident survenu le 6 avril 2019 au boulodrome de Graulhet lors du qualificatif secteur au championnat de Tarn Doublette sénior :

« Voies de fait avec violences physiques envers un arbitre n'entraînant pas de blessures dûment constatées par un certificat médical attestant un arrêt de travail de deux jours. »

Infraction de catégorie 7 avec une suspension ferme de huit ans et 400€ d'amende.

Prévenu : **BRUN Charles**

La commission de discipline lui a infligé :

Une suspension ferme de huit ans et 400€ d'amende.

Le 12 aout, incident survenu le 11 mai 2019 au boulodrome de La Balmette à Lacaune lors du qualificatif secteur au championnat de Tarn Doublette Mixte sénior pour :

« Menaces verbales et attitude agressive envers l'arbitre, le comité et les membres organisateurs »

Infraction de catégorie 4, avec suspension ferme de deux ans et 120€ d'amende.

Prévenu : **TOGIAKI Pierre**

La commission de discipline lui a infligé :

Une suspension de deux ans et 120€ d'amende.

Le 29 novembre, incident survenu le 19 octobre 2019 au boulodrome de La Source à Labruguière, lors d'un concours officiel Promotion en doublettes.

Les prévenus : **Charlie GAFFIE et Franck DAVID**

Monsieur Charlie GAFFIE inscrit pour participer à ce concours avec un tiers avéré non licencié. Celui-ci avait fourni la licence de Monsieur Franck DAVID, oubliée malencontreusement dans son véhicule.

Les deux prévenus ont été sanctionnés de 6 mois fermes de suspension de licence et au paiement de 60€ d'amende.

Un petit rappel :

Les rapports d'incidents doivent parvenir au président du Comité qui, après l'avoir constaté, est la seule personne à prendre la décision d'engager ou non les poursuites.

Messieurs les présidents de club, vous êtes responsables de l'exactitude et le contrôle des éléments fournis au moment de la délivrance des licences. Ces éléments qui sont aussi indispensables pour l'envoi de nos courriers recommandés à la bonne destination.

Tous les membres de la commission de discipline s'associent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2020 et une excellente santé à tous.

Bonne année à tous et merci de m'avoir écouté.

COMMISSION FEMININE

Brigitte KNEPPER

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs

L'année 2019 arrive à son terme et je tiens à féliciter les joueuses pour leur esprit sportif lors des championnats et félicitation pour leurs bons résultats.

Je continuerai avec quelques résultats suite à ceux énoncés par Monsieur Martinez.

Championnat des clubs féminins 2019 :

1^{er} division : en demi-finale Jonquières bat La Fanny St Juéry 18 à 6. Le Parc Albi bat Bois

Redon 20 à 4.

3^{ème} et 4^{ème} place Bois Redon bat La Fanny St Juéry 16 à 8. En finale Le Parc Albi bat Jonquières 16 à 8. Le Parc monte en ligue.

2^{ème} division : en demi-finale St Benoit Carmaux bat La Bastidienne 14 à 10, Brassac bat L'Entente Viterbe-Damiatte 14 à 10. 3^{ème} et 4^{ème} place, l'Entente Viterbe-Damiatte bat La Bastidienne à la mort subite. En finale, St Benoit Carmaux bat Brassac 14 à 10.

Ces 4 équipes montent en 1^{er} division.

La commission féminine vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

COMMISSION ARBITRAGE

Jean-Michel ASTIÉ

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs

L'effectif du corps arbitral est de 23 arbitres.

Dont :

- 1 arbitre national
- 5 arbitres régionaux
- 17 arbitres départementaux

Et répartis comme suit :

- 3 arbitres dans le secteur 1 – Albi-Carmaux
- 8 arbitres dans le secteur 2 –Gaillac-Graulhet
- 12 arbitres dans le secteur 3 – Castres –Mazamet

Durant la saison 2019, le corps arbitral a effectué :

- 181 arbitrages : qualificatifs finales départementales et concours officiels
- 18 arbitrages : Coupe de France
- 17 arbitrages : Coupe du Tarn
- 20 arbitrages CDC (championnats de clubs) uniquement en phase finale, catégories séniors, Masculins, Féminins et Vétérans.
- 5 arbitrages : concours régionaux et finales départementales de l'Aveyron.
- 7 arbitrages CRC et CNC.

Soit 249 arbitrages au total pour cette saison.

Le 20 janvier dernier Monsieur Philippe GARRIC de la Boule Lempautoise a passé l'examen d'arbitre national à Marseille, mais il n'a pas été reçu.

A noter, cette année, 4 arbitres arrêtent ou démissionnent.

Il s'agit de :

- Monsieur Thierry GRIFFEL de Puybegon
- Monsieur Philippe GARRIC de la Boule Lempautoise
- Monsieur Pierre HOULES de la Pétanque Club Salvageois
- Monsieur Alain VICENTE de la Pétanque Sportive Labruguiéroise.

Suite au courrier du 23 aout 2019 adressé aux sociétés à propos du manque d'arbitres, 6 personnes ont répondu à ce courrier.

- Monsieur Vincent AMOROSSETTI de Cuq les Vielmur
- Monsieur Jean ESPANA de Biatexte
- Monsieur Philippe MARTIN de Lempaut
- Monsieur Claude MICHELINI des Bruyères
- Monsieur David RECAN COURT de Busque
- Monsieur Jean-Paul RIGATTI de Blan

Le dimanche 27 octobre au boudrome de Labruguière, ces personnes ont eu une formation pour la fonction d'arbitre et ce afin de les préparer à l'examen d'arbitre qui aura lieu le dimanche 19 janvier 2020 au boudrome de Graulhet.

Une semaine avant, ils auront passé un examen blanc, au boudrome de Graulhet.

Suite au courrier de Monsieur Joseph MARTINEZ, adressé aux sociétés, le nombre de personnes passant cet examen devrait augmenter.

Pour cette nouvelle saison Monsieur William OURDOUILLIE qui vient du CD31, va être licencié à Jonquières, et viendra renforcer notre effectif.

Je ne pouvais pas terminer ce compte rendu sans penser à l'agression dont a été victime notre collègue en début de saison.

Pour la saison 2020, nous serons toujours aussi intransigeants concernant les tenues vestimentaires et bien sûr, intransigeants sur le règlement.

Je tiens à remercier tous les arbitres qui ont officié cette saison.

La prochaine réunion pour les arbitres aura lieu le dimanche 26 janvier prochain à Lempaut.

Je vous remercie de m'avoir écouté et au nom du corps arbitral, je vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

COMMISSION JEUNE

Eric HENRI

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs

Comme les années précédentes, les opens jeunes ont bien fonctionné. Quatre concours ont été organisés par les clubs de Trébas, d'Albi, de St Juéry, St Sulpice et Lacaune. La finale a eu lieu à Albi début novembre.

Toutes les catégories ont été récompensées. Benjamin, Minime, Cadet et Junior. Les trois premiers Benjamin, les quatre premiers Cadet, et le premier Junior, ont reçu des coupes, des bons d'achat de 30 à 80 €. Les participants non classés ont eu une médaille.

CHAMPIONNAT DES CLUBS JEUNES PAR EQUIPE :

La compétition a eu lieu au boulodrome d'Albi. Beaucoup de clubs ont répondu présents. Le club de St Juéry est champion départemental catégorie Benjamin et Minimes. Le club de Trébas est champion départemental catégorie Cadet et Junior.

CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES :

Il a eu lieu à Nevers, on notera une bonne participation de nos équipes. Les juniors perdent en 16^{ème}. Les cadets en poules. Les Minimes en Coupe de l'Avenir. Cette année le déplacement et le séjour se sont bien passés, sans aucun incident.

FORMATION

Il n'y a pas eu de candidats pour la saison 2019, la formation d'initiateur aura lieu à Montauban pour la saison 2020.

DETECTION

Elle a eu lieu à ST Juéry, nous avons sélectionné Matéo FRAISSE ;

Découverte de la Pétanque en tant que sport

Le vendredi 26 et le samedi 27 septembre 2019, le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) du Tarn a organisé les **journées scolaires sportives** à la base de loisirs de **Ludolac à St Lieux les Lavour**.

Le CD81 de pétanque était présent avec son équipe technique.

Deux ateliers ont été proposés : 2 pour le pointage et 2 pour le tir.



FÊTE DU SPORT JOURNÉE OLYMPIQUE Samedi 22 juin 2019 à Cap'Découverte

Lors de la journée porte ouverte de Cap'Découverte au Garric, des visiteurs ont pu découvrir l'atelier pétanque parmi d'autres sports.



Je tiens à féliciter tous ces jeunes qui ont représenté le Tarn avec brio lors des compétitions de la région et de France. Je remercie également les personnes qui d'occupent des écoles de pétanque, les clubs pour le travail qu'ils effectuent tout au long de l'année, pour garder et faire jouer tous les jeunes. Je remercie aussi les parents, les éducateurs, les initiateurs et les bénévoles.

Je vous souhaite santé, bonheur et réussite sportive pour 2020.

Avant d'observer une pause, Monsieur le Président donne la parole à Madame Isabelle ESPINOSA, vice-présidente du Conseil Départemental du Tarn en charge des Sports.

Après avoir salué la salle et dit sa satisfaction d'assister pour la seconde fois à nos travaux, Madame Espinosa fait part de la volonté du Département de poursuivre sa politique de soutien aux associations en dépit d'une conjoncture compliquée et des nombreux champs d'intervention (action sociale, éducation, transport, aménagement du territoire, sport, etc.....). Elle insiste sur l'implication que doivent montrer nos associations auprès de nos jeunes qui seront nos adultes de demain. A ce sujet, elle rappelle la création, dès cette année, d'un « bonus jeune » visant à encourager un panel de clubs qui favorisent l'accueil de jeunes de moins de 18 ans au sein de leur structure.

Elle saisit l'occasion de rappeler les objectifs des conventions renouvelées passées avec les Comités :

1/ contribuer à l'accès aux activités physiques et sportives pour le plus grand nombre, sur l'ensemble du territoire, tout au long de la vie.

2/ mettre le sport au service de l'animation, l'attractivité et le rayonnement du Tarn.

Madame Espinosa termine son intervention en souhaitant à chacun de bonnes fêtes de fin d'année.

Les travaux reprennent après une petite pause.

La parole est donnée au trésorier qui fait lecture du budget prévisionnel, élément qui pilotera financièrement le prochain exercice. Considérant que le nombre de licenciés restera stable, que les engagements à nos différentes compétitions départementales resteront au niveau de ceux enregistrés en 2019, que les subventions seront maintenues, le budget 2020 devrait soutenir sans difficulté notre activité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

CHARGES

	N	N-1
1. LICENCES		
Fédération Française		44000
Comité Régional Occitanie		15000
2. COMPETITIONS		
Championnats de France		17000
Championnats régionaux		12000
Championnats Clubs nationaux, régionaux		1000
Championnats Départementaux, Coupes		2500
Compétition, Détection, Sélection Jeunes		2000
Frais délégués et arbitres		10000
Récompenses		2500
Habillement joueurs		3500
3. FONCTIONNEMENT		
Calendrier		2000
Congrès National et Comité Départemental		3000
Congrès Départemental		2600
Gestion comité		5000
Secrétariat, Assurances, loyer, cotisations		2400
Fournitures administratives et Fédérales		3000
Habillement comité		1500
Matériel, Maintenance, Boulodrome		4000
Frais postaux, téléphoniques, bancaires		2000
Aide à la politique Jeunes		2000
Salaires et charges		15000
Divers		1000
Formation		300
TOTAL		153000

PRODUITS

	N	N-1
1. AFFILIATIONS		
Secteur 1 Albi-Carmaux		800
Secteur 2 Gaillac-Graulhet		600
Secteur 3 Castres - Mazamet		700
2. LICENCES		
Secteur 1 Albi-Carmaux		40000
Secteur 2 Gaillac-Graulhet		32000
Secteur 3 Castres - Mazamet		43000
2. FONCTIONNEMENT		
Publicités, calendriers		600
Mutations		4000
Amendes, duplicatas		2000
Subvention du Département		7000
Subvention CNDS		1200
Participations aux championnats de France		17000
Produits financiers		1600
Recettes boulodrome		2500
Produits exceptionnels		
TOTAL		153000

La parole est à nouveau donnée à Monsieur Martinez, secrétaire du comité qui développe les points et informations suivants :

CATEGORISATION

Aucun changement. Pour la saison 2018 il fallait 11 points pour être Honneur et 50 points ou être champion départemental pour être Elite. Pour l'attribution des points dans les concours il faut toujours se référer aux 5 grilles qui sont sur le calendrier. La liste des joueurs classés Honneur et Elite vous a été envoyée par mail dans la semaine.

MUTATIONS

Les prix des mutations ne change pas il est de 30€ pour une mutation interne et 50€ pour une mutation hors département, pour les seniors juniors et cadet dernière année. Les mutations sont gratuites pour les jeunes. Les mutations internes après une année sabbatique sont gratuites. Les mutations hors département sont payantes quel que soit la raison. Les mutations internes suite à la dissolution d'un club (**légalement dissout à la préfecture**) sont gratuites,

Les mutations peuvent être demandées toute l'année néanmoins le joueur ne devra pas avoir établi une licence 2020. Le volet blanc de la demande de licence doit parvenir au comité, le volet rose reste en possession du joueur qui le joindra à la demande de licence à son nouveau club et le volet jaune reste au club quitté.

LICENCES

Le renouvellement des licences se fera à partir de la semaine prochaine

Pour le secteur Albi au comité avec le dépôt des licences le lundi après-midi et la reprise des supports le vendredi après midi

Pour le secteur Graulhet auprès de Pascal Knepper

Pour le secteur Castres auprès de Christian Bardou

Le prix des licences reste inchangé.

Seniors 27€ juniors 14€ jeunes 9€

Aucun changement non plus pour le renouvellement des licences toujours sur le bordereau de reprise ou sur les demandes individuelles. Le certificat médical est toujours valable trois ans donc le joueur pourra soit fournir un certificat médical soit remplir le questionnaire de santé qui restera en sa possession et joindra à la demande de licence une attestation signée. Pour les nouvelles licences le certificat médical est obligatoire ainsi que la photo. N'oubliez pas de joindre à la demande de **licence jeune** une **autorisation parentale** qui est **obligatoire**.

Je tiens à rappeler que le renouvellement des licences chez le prestataire de la fédération Paragon s'effectue dans la nuit du mercredi au jeudi ce qui veut dire que si vous demandez une licence le jeudi elle ne sera enregistrée que le jeudi suivant.

ASSURANCE

La fédération a renouvelé le contrat d'assurance avec la société MMA avec les mêmes conditions. Lors de votre première demande de licences auprès du responsable de secteur il ou elle pour le secteur d'Albi vous distribuera les feuilles individuelles de demande de licence à donner obligatoirement à chaque licencié. Ces feuilles ne doivent pas être systématiquement remplies mais le joueur doit avoir en sa possession les termes du contrat.

INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES

Pour le championnat triplète jeune, comme en 2019, il faudra engager les équipes le jeudi avant la compétition, soit le jeudi 17 mai afin de les envoyer à la région qui nous dira selon les équipes engagées si on aura plus d'une équipe qualifiée. Vous recevrez les feuilles d'engagement au mois de janvier avec les autres.

Attention aux certificats médicaux pour le renouvellement des licences la majeure partie des certificats sont arrivés au terme des 3 ans (ceux qui ont été établis en 2017) ceux qui ont été fait en 2018 sont encore valable pour 2019 et ceux qui ont été fait en 2019 sont encore bon pour 2019 et 2020

Je vous ai envoyé la semaine dernière le tableau des joueurs classés élite ou honneur. Sur ce tableau on peut consulter les certificats de tous les joueurs du département donc si vous avez un doute vous pouvez le consulter

Lors des qualificatifs aux championnats départementaux et des championnats le haut doit être identique avec le logo du club et le bas devra être identique et sportif (jean et pantalon interdit)

INFORMATIONS RÉGIONALES

Les prochains championnats régionaux auront lieu :

- Du 21 au 24 mai à Rivesaltes pour : tête à tête féminin ; doublette séniors ; triplète vétérans ; triplète séniors ; triplète féminine et doublette mixte
- Du 30 mai au 1 juin à Luzech (46) pour le triplète promotion les triplètes jeunes et le tir de précision
- Les 6 et 7 juin à Cournonterral (34) pour le triplète provençal
- Les 13 et 14 juin à Carcassonne pour le doublette provençal.
- Le 12 septembre un nouveau championnat régional aura lieu : le doublette jeune le comité du Tarn est en charge de l'organisation.

Le comité du Tarn organisera en 2021 le championnat régional tête à tête féminin doublette séniors triplète vétérans triplète séniors triplète féminine et doublette mixte. Un appel à candidature a été envoyé aux sociétés du département. La date de clôture des candidatures étant fixée au 30 juin 2020

INFORMATIONS FÉDÉRALES

La fédération a créé un nouveau championnat de France : **le tir de précision** pour les seniors masculin et féminin et pour les juniors masculin et féminin. Chaque comité enverra un joueur et une joueuse par catégorie au championnat régional lequel qualifiera 2 joueurs et 2 joueuses par catégories au championnat de France. Il aura lieu du 4 au 6 décembre 2020 à valence je vous enverrai une fiche d'inscription avec le nombre de joueurs et joueuses que vous pourrez engager.

En 2020 les juniors pourront participer aux championnats départementaux doublette et triplète provençal

Des 2020 les championnats de France jeunes se dérouleront en formule swiss system avec 92 équipes par catégorie

A partir de 2021 les catégories jeunes vont changer les juniors repassent à 3 ans (15 16 et 17 ans) les cadets 12 13 et 14 ans les minimes 9 10 11 ans et les benjamins moins de 9 ans.

En 2021 la fédération augmentera le prix des licences de 2€ (augmentation qui a été votée en janvier 2019 et qui servira pour la construction du futur centre Michel Dubois) prenez vos dispositions lors de vos futures assemblées générales
Pour les cdc jeune la fédération a limite le nombre de club à 2 pour faire une entente.
Des 2020 et à titre expérimental la fédération va autoriser les organisateurs de nationaux internationaux et supranationaux qui le veulent à ne pas indemniser la sortie de poules.
Suite au congrès de Troyes il avait été décidé qu'il faudrait 1 arbitre pour chaque club de plus de 50 licenciés. Le comité directeur a décidé qu'il ne sera pas appliqué de sanction parce que beaucoup de club présenteront des candidats, mais qui n'officieront pas mais réfléchi plutôt à récompenser ceux qui respecteront cette décision.

Vœux des Sociétés 2019

Pour abrégé et clarifier les choses seules les questions posées avant le congrès ont été prises en compte.

Question 1: Pétanque Parc Albi :

Nous avons reçu de nombreuses questions de la pétanque du parc Albi à plusieurs reprises. Nous avons fait le tri et nous allons répondre à vos différentes interrogations.

Question 1,1 : *Concernant les places qualificatives au France Triplette masculin qu'en est t'il pour l'année prochaine.*

Petit rappel, lorsque nous avons 8000 licenciés nous avons 3 équipes, avec 4400 licenciés nous avons également 3 équipes. Pour la saison 2020 nous revenons à 3 équipes qui a mon avis définissent équitablement la représentativité de notre comité aux Championnats de France.

Question 1,2 : *Finales départementales au Boulodrome Départemental.*

Je passe la parole à Mr BALESTER.

« Lors du congrès 2018, ce point avait déjà été soulevé et nous étions restés sur notre position lors de la saison 2019.

Pourquoi nous persistons en 2020 ?

1) L'amortissement d'un tel investissement demande plusieurs années d'exploitation sur le rythme des années passées.

2) Voudriez-vous que notre boulodrome soit une coquille vide ? que penserait le Département qui nous a accordé plus de 13 000€ de subvention ? car revenons en arrière et évoquons le cas du boulodrome de la Madeleine à Albi. Face à des querelles intestines, le Conseil Départemental (c'était sa dénomination du moment) avait suspendu l'attribution de subvention à notre Comité. Pour obtenir ces 13 000€ de subvention, nous avons avancé des arguments que nous ne voulons pas dénoncer.

3) L'idée de délocaliser nos finales avantagerait une poignée de clubs qui disposent d'un boulodrome de dimension suffisante pour accueillir 32 équipes soit 16 jeux.

Qui des autres ?

Nous mettons toutes nos sociétés sur un même pied d'égalité.

Sur le plan du jeu, nous restons convaincus que nous ne désavantageons personne même si Labruguière n'a pas une position centrale dans le département. En d'autres circonstances, le joueur ne rechigne pas à faire ses kilomètres pour pratiquer son sport favori.

Je terminerais mon plaidoyer en faveur du boulo-drome de la Source à Labruguière par une réflexion personnelle : c'est notre manière de désenclaver le sud du département. »

Question 1,3 : *Finales départementales à 9h.*

Le comité n'est pas contre le début des finales à 9h sachant que nous terminerons la compétition plus tard le soir (Il est vrai que cela ne concerne que quelques équipes).

Question 1,4 : *Réservation hôtellerie aux championnats de France et déplacements.*

Cela fait déjà 3 mois que tout est réservé pour 2020. (BERGERAC)
Par contre le choix des déplacements reste à l'autorité du comité.

Question 1,5 : *Communication du comité avec les clubs et calendrier.*

Le secrétaire envoie aux clubs l'ébauche du calendrier 1 mois avant sa parution en attendant les éventuelles retouches. Il est vrai que c'est un travail délicat d'élaborer le calendrier. Toutefois si une erreur est détectée notre secrétaire administrative rectifie en temps voulu les modifications sur le site du comité.

Question 1,6 : *Organisation du Championnat Régional à BEZIERS..*

Ce fut une année de transition pour les compétitions du CRO, il est vrai que notre et ancienne ligue Midi Pyrénées respectait un cahier des charges avec attention et la ligue Languedoc Roussillon n'avait pas du tout la même façon de fonctionner. Lors de la réunion du CRO (Comité Régional Occitanie) à Villefranche de Rouergue le comité organisateur (CD34) a pris conscience des erreurs commises. Je pense qu'il faut laisser le temps d'harmoniser les deux anciennes Ligues.

Question 2: Pétanque Lempaut :

Défraiement des frais Kilométriques.

Je passe la parole à Mr BALESTER :

« via Michelin, c'est un site officiel qui calcule au plus juste le coût d'un trajet.

Son barème est au plus près de la réalité : il n'enrichit pas l'automobiliste mais ne l'appauvrit pas. L'application du tarif de 0.30€ le km pour les arbitres, les membres du Comité existe depuis bien longtemps. Il est plus avantageux que celui donné par

« Via Michelin » certes. Néanmoins, ce n'est pas un privilège accordé aux intéressés. Il est la reconnaissance du temps qu'ils accordent, tout au long de la saison, à la discipline, à la vie du Comité.

Les déplacements auxquels vous faites allusion sont occasionnels. Cette manière de procéder sera reconduite pour les saisons à venir. »

Question 3: Pétanque Graulhéroise :

Tirages des championnats, coupes France et Tarn.

Tous nos tirages se font avec le logiciel préconisé par la FFPJP qui est Gestion Concours et qui est très fiable. Je ne comprends pas votre question car cela fait de nombreuses années que nous utilisons cette méthode que nous impose la FFPJP. Par contre si les poules qui doivent être systématiquement affichées ne le sont pas c'est un manquement de l'organisateur ou du délégué concerné.

Question 4: Pétanque Coufoulex Rabastens :

Date du Congrès départemental.

Pour 2020 le congrès étant avancé au 21 novembre 2020 il n'y aura aucun problème. Par contre pour les années à venir le comité étudiera un changement de dates. Je voudrais quand même signaler vu le recouvrement avec le Téléthon nous avons modifié la date du congrès mais par la suite le Téléthon a remodifié sa date.

Question 4: Pétanque Lautrec :

Championnat des clubs D6.

Il est vrai que notre 6^{ème} Division du Championnat des clubs Masculin est délicate à gérer par la commission de pilotage. Dès 2020 en cas d'engagement identique du nombre d'équipes une 7^{ème} division sera créée et cela donnera une solution plus équitable à la gestion de cette compétition.

Présentation du vote par listes :

Pourquoi demander un vote par liste.

Il me paraît logique qu'un responsable de comité s'entoure de personnes qui travaillent dans le même sens et avec les mêmes objectifs, et également permet à plus longue échéance de préparer une succession (il est vrai que personne n'est éternel). Cela n'empêche à quiconque de se présenter en accord avec le responsable de liste. De plus il peut y avoir plusieurs listes candidates ce qui me paraît démocratique en accord avec notre société.

Voilà je voulais vous exposer ma position sur ce principe d'élection qui est déjà en vigueur dans plusieurs départements de notre Région et de notre nation.

DIPLOMES 2019

Jean CHABBAL	Pétanque LABOUTARIEGEOISE
Simone BELOU	Pétanque LABOUTARIEGEOISE
Jérôme THEMINES	Pétanque LABOUTARIEGEOISE
Pierre DE LA OSA	Pétanque LABOUTARIEGEOISE
Laurent GALINIER	Pétanque LABOUTARIEGEOISE
Christian VIGUIER	Pétanque LABOUTARIEGEOISE
Manuel DA COSTA	Pétanque LABOUTARIEGEOISE
Maryse HERNANDEZ	Pétanque LABOUTARIEGEOISE
Marie-José TRACANA	Amicale Bouliste LACAUNAISE
Antoine RABACA	Amicale Bouliste LACAUNAISE
Jérémy AMALRIC	Amicale Bouliste LACAUNAISE
Bernard BUZALKA	Pétanque des BRUYERES
Guy DONNEZ	Pétanque des BRUYERES
Pierre LATYSZENOK	Pétanque des BRUYERES
Claude MICHELINI	Pétanque des BRUYERES
Yohann MAZET	Pétanque des BRUYERES
Didier AMBROISE	Pétanque des BRUYERES
Anthony ARAGONES	Pétanque ST JUERIENNE
Serge DURAND	Pétanque ST JUERIENNE
José DIAZ	Pétanque GAMBETTA CARMAUX
Jocelyn DUPRE	Pétanque Club SALVAGEOIS
Jean-Claude RICARD	Pétanque Club SALVAGEOIS
Alain VALERY	Pétanque MADELEINE ALBI
Monique TERRAL	Pétanque MADELEINE ALBI
Véronique ESTIVAL	Boule PUYLAURENTAISE
Jean-Louis ZABOTTI	Boule PUYLAURENTAISE
PETANQUE PONT SAINT ROCH LAVAUZ	
PETANQUE LABOUTARIEGEOISE	

Pour terminer, la parole est tour à tour donnée à Monsieur Jean-François Chaffret Président d'honneur et à Monsieur Serge Bourrel, Maire de Laboutarié, unanimes à dire leur satisfaction devant la teneur des travaux et l'esprit constructif qui les a animés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Un apéritif et un repas clôturent la soirée.